

BULLETIN D'ADHÉSION S nec44-CFTC 2022

A retourner complété au S nec 44-CFTC, 3 place de la gare de l'Etat, 44276 Nantes Cedex2

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone(s) : ou

Adresse mail (obligatoire pour valider son adhésion sur le site de la CFTC) :
.....

Elu C.S.E. Correspondant D.S.

Nom de l'établissement :

Adresse :

Salariés des établissements (OGEC) :

Fonctions : Cadre Agent de maîtrise Employé(e)

Enseignement général ou agricole sous contrat :

Premier degré

Second degré : Collège LGT LP

Discipline (s) d'enseignement (2nd degré) :

Enseignement supérieur

Catégorie de rémunération : Echelon :

Retraité Depuis le : .../...../... (N'indiquez la date que si vous êtes récemment retraité (e) depuis moins de trois ans)

J'accepterais de participer à la vie syndicale dans mon établissement (affichage, correspondant, distribution).

Je souhaite pouvoir me former et recevoir les propositions de formation syndicales (DS, CSE).

Je peux ponctuellement aider pour des mises sous enveloppes de journaux ou avis de promotion à Nantes.

Ayant pris connaissance de l'article premier des statuts de la CFTC (voir au dos) et, ci-dessous, des règles de sécurité des données personnelles (RGPD) **déclare adhérer au Syndicat National de l'Enseignement Chrétien** et règle ma cotisation de€ calculée en fonction de mon **statut (voir au verso)**.

Mettez votre chèque à l'ordre de SNEC44-CFTC

Mode de règlement : Un chèque (ou plusieurs) Par virement Par prélèvement

RGPD: En remplissant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que le S nec-CFTC et la CFTC mémorisent et utilisent vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales du S nec-CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation, la gestion des cotisations. Conformément au Règlement Général de Protection des données de 2018, vous pouvez à

COTISATION SYNDICALE SNEC44-CFTC 2022

ATTENTION : la cotisation syndicale ne suit pas l'année scolaire, mais l'année civile (fiscale).

Un conseil : réglez-la au début de l'année afin de ne pas l'oublier ensuite, Votre cotisation comprend des assurances qui vous couvrent dans votre vie syndicale. C'est votre cotisation qui permet au SNEC-CFTC de fonctionner matériellement. **Vous pouvez aussi participer par vos idées ou par votre temps.**

Pour le conjoint dans l'enseignement privé, faire un bulletin d'adhésion pour chacun et compter 1/2 tarif pour la cotisation la plus faible.

Vous pouvez obtenir une réduction de votre impôt sur le revenu ou un avoir fiscal de 66 % de votre cotisation syndicale (Sauf en cas de déclaration aux frais réels). Un reçu correspondant à ce que vous avez versé en 2022 vous sera adressé sous dix jours par le SNEC-CFTC, pour joindre à votre déclaration des revenus de 2023.

TROIS MODES DE PAIEMENT POSSIBLES

par chèque	par virement	Par prélèvement automatique
<p>à l'ordre de SNEC 44 CFTC</p> <p>Il est possible de payer sa cotisation en plusieurs fois, merci dans ce cas de joindre les chèques en précisant, au dos, la date de remise à l'encaissement pour chacun.</p>	<p>Pensez à envoyer votre bulletin d'adhésion par mail ou courrier juste avant et indiquez votre nom dans la partie référence du virement.</p> <p>Le RIB de notre compte:</p> <p>IBAN : FR6220041010110213813P03208</p> <p>BIC : PSSTFRPPNTE</p>	<p>Il se fait en 10 fois.</p> <p>Il faut le demander avant le 15 janvier.</p> <p>Joindre un RIB et l'autorisation de prélèvement (à nous demander auparavant) la première année.</p>

BAREME DES COTISATIONS 2022

SALAIRE MENSUEL BRUT ou PENSION MENSUELLE en €	COTISATION ANNUELLE en €		SALAIRE MENSUEL BRUT ou PENSION MENSUELLE en €	COTISATION ANNUELLE en €		SALAIRE MENSUEL BRUT ou PENSION MENSUELLE en €	COTISATION AN- NUELLE en €	
	A régler au SNEC CFTC	Coût réel après crédit d'impôt		A régler au SNEC CFTC	Coût réel après crédit d'impôt		A régler au SNEC	Coût réel après crédit d'impôt
0 à 250	36	12.24	1076 à 1229	103	35.02	2306 à 2510	178	60.52
250 à 418	51	17.34	1230 à 1383	113	38.42	2511 à 2766	190	64.60
419 à 528	59	20.06	1384 à 1536	126	42.84	2767 à 3074	202	68.68
529 à 655	67	22.78	1537 à 1690	136	46.24	+ de 3075	216	73.78
656 à 788	75	25.50	1691 à 1895	147	49.98			
789 à 921	85	28.90	1896 à 2100	157	53.38			
922 à 1075	95	32.30	2101 à 2305	167	56.78			

ARTICLE PREMIER DES STATUTS CFTC



La Confédération se réclame et s'inspire, dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne. Les positions qu'elle prend devant les problèmes de l'organisation économique et sociale, avec le souci de la prospérité de la nation, sont donc dictés par la préoccupation de préparer le triomphe d'un idéal de paix en faisant prévaloir l'esprit de la fraternité et les exigences de la justice. Elle estime que l'homme est l'élément essentiel de la production, dont il est à la fois la cause et le but. Il importe donc que les conditions mêmes de la production permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux, dans l'ordre individuel, familial et social. Elle entend accomplir ces transformations non par le développement systématique des antagonismes de classe, mais par une organisation économique conçue de telle manière que la dignité et l'indépendance des travailleurs et de leurs groupements y soient intégralement respectées.